

"LE COMBAT DES FAMILLES DE DISPARUS POUR OBTENIR JUSTICE,
UN FILM VÉRITÉ SUR LE RÉGIME SYRIEN" TÉLÉRAMA

OH MY
DOC!



LES FILMS D'ICI et DULAC DISTRIBUTION PRÉSENTENT

LES ÂMES PERDUES

UN FILM DE STÉPHANE MALTERRE ET GARANCE LE CAISNE

RÉALISATION STÉPHANE MALTERRE CONSEILLÈRE HISTORIQUE GARANCE LE CAISNE
RÉALISATION STÉPHANE MALTERRE SCÉNARIO STÉPHANE MALTERRE ET GARANCE LE CAISNE CONSEILLÈRE HISTORIQUE GARANCE LE CAISNE PHOTOGRAPHE LAURA SIPAN STÉPHANE MALTERRE THIBAUT DELAVIGNIE BEATE SCHERER BIV
SON ARMIN BADDE FRÉDÉRIC COMAULT MONTAGE SÉBASTIEN TOUTA MUSIQUE ORIGINALE GREGOR KEVENBURG RAFFAEL SEYFRIED PRODUCTION LES FILMS D'ICI KATUH STUDIO PRODUCTEURS SÉBASTIEN ONOMO
VANESSA CISZEWSKI EN COPRODUCTION AVEC WDR ET SPECIAL TOUCH STUDIOS AVEC LA PARTICIPATION DE TVS MONDE ET AL JAZEERA AVEC LE SOUTIEN DE EURIMAGES CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE
ANIMÉE FILM-UND MEDIENSTIFTUNG NRW FILMFÖRDERUNGSANSTALT LA RÉGION BRETAGNE CICLIC - RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE VENTES INTERNATIONALES THE PARTY FILM SALES DISTRIBUTION FRANCE DULAC DISTRIBUTION

AU CINÉMA LE 3 MAI

KATUH STUDIO WDR PHOTO MONDE TVS MONDE AL JAZEERA EURIMAGES CNRS CICLIC THE PARTY 7 DULAC DISTRIBUTION

RSF REPORTERS
SANS FRONTIÈRES

AMNESTY
INTERNATIONAL

Ligue
des droits de
l'Homme

france
culture



CRÉATION: EMMA BOUTOUX / EFFRÈRES BOUTES

En 2014, un mystérieux déserteur, portant le nom de code César, divulgue des dizaines de milliers de photos des victimes du régime syrien, morts sous la torture.

Alors que les suppliciés sombrent dans l'oubli et que des milliers de civils disparaissent, leurs familles, leurs avocats et un petit groupe d'activistes tentent de déposer des plaintes dans des tribunaux européens.

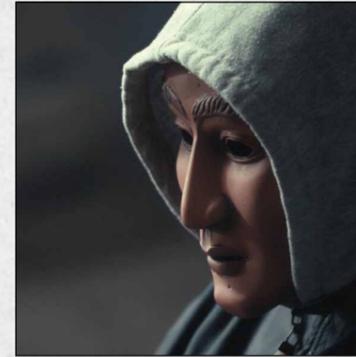
Ce film raconte les rebondissements d'enquêtes et de procédures qui conduiront à l'émission de mandats d'arrêts et l'annonce d'un procès contre les plus hauts responsables de l'administration de Bachar al-Assad, pour crimes contre l'humanité.



LA SYRIE EN GUERRE QUELQUES DATES ET CHIFFRES

- Grâce à une modification de la Constitution, **Bachar al-Assad** est élu président en **2000** après la mort de son père, Hafez al-Assad.
- La **révolution** commence le **15 mars 2011**.
- Face à la sanglante répression, des officiers déserteurs créent en **juillet 2011 l'Armée syrienne libre** pour défendre les manifestants. La Syrie sombre peu à peu dans la guerre.
- **Entre le printemps 2011 et l'été 2013, César** copie secrètement 27 000 photos de civils, détenus et morts dans les centres de détention du régime. Elles seront divulguées au monde en janvier 2014.
- En **2013, l'État islamique** fait son apparition en Syrie.
- À partir de **septembre 2015, la Russie** intervient pour soutenir Assad qui récupère presque la majorité des territoires gagnés par l'opposition.
- Avant 2011, la Syrie comptait 23 millions d'habitants. Depuis, **13 millions** ont dû quitter leur maison, dont 6,6 millions se sont réfugiés à l'étranger.
- Au moins **112 000 personnes** ont disparu entre mars 2011 et août 2022. La grande majorité d'entre elles - 95 700 - a été arrêtée par les milices et les forces de sécurité du régime.
- Depuis 2011, plus de **25 procédures judiciaires**, sont en cours en Europe, impliquant des membres du régime exilés ou hauts responsables toujours au pouvoir en Syrie, accusés entre autres de **crimes contre l'humanité** et ou **crimes de guerre**.
- Le **29 mars 2023**, la plainte d'Obeïda Dabbagh pour la disparition et la mort à Damas de son frère et son neveu conduit la justice française à prendre une **décision historique** : ordonner le renvoi aux assises de trois dignitaires syriens : Ali Mamlouk, Jamil Hassan et Abdel Salam Mahmoud.

LES PERSONNAGES



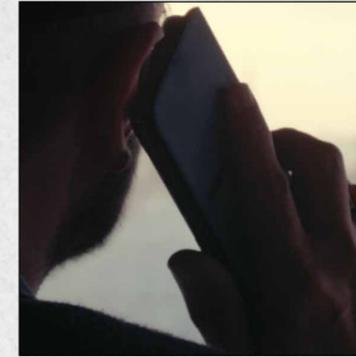
CÉSAR

Ancien photographe de la police militaire du régime de Bachar al-Assad, César a risqué sa vie pour copier secrètement 27 000 clichés de civils morts sous la torture en détention. Exfiltré de Syrie en 2013, l'homme se cache en Europe du nord. Ses révélations n'ont pas mis un terme à la machine de mort.



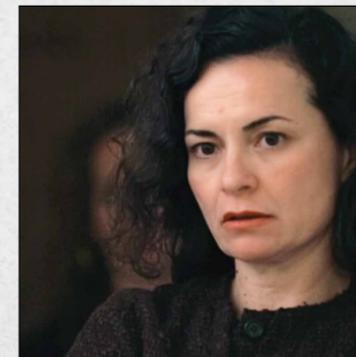
CLÉMENCE BECTARTE

Avocate de la famille Dabbagh et de la FIDH (Fédération Internationale pour les Droits Humains), Clémence Bectarte cherche des preuves de vie de Mazzen et Patrick Dabbagh. Avec ses partenaires de Syrian Center for Media et d'associations de la société civile syrienne, la défenseuse des droits humains tente de découvrir qui a ordonné leurs arrestations arbitraires pour les faire juger en France.



SAMI

Activiste syrien, Sami a soutenu César pendant près de deux ans en récupérant et conservant les photos volées au régime. Les deux amis voulaient permettre aux familles de connaître le sort de leurs proches disparus dans les centres de détention et rassembler des preuves des crimes commis. Réfugié hors de Syrie, Sami tente depuis d'alerter la communauté internationale.



ALMUDENA BERNABEU

Avocate internationale, la co-directrice de Guernica 37 est contactée par des activistes syriens pour porter devant la justice espagnole la première plainte liée au dossier César : une femme syro-espagnole vivant à Madrid a reconnu son frère parmi les photos. L'avocate et son équipe vont enquêter pour dévoiler le fonctionnement et l'architecture de la machine de mort syrienne.



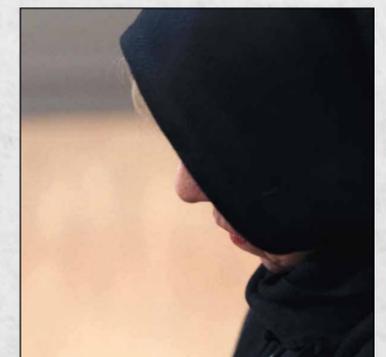
OBEÏDA DABBAGH

Ingénieur installé en France, Obeïda Dabbagh recherche son frère et son neveu, franco-syriens, comme lui. Mazzen, surveillant au lycée français de Damas, et Patrick, étudiant, ont été arrêtés en 2013 par les services de renseignement syriens. Sa double nationalité permet à Obeïda Dabbagh de porter plainte en France pour disparitions forcées et tortures.



MAZEN AL-HAMADA

Ancien technicien ingénieur, il a été détenu par les services de renseignements pour avoir filmé des manifestations au début de la révolution. L'opposant syrien accepte de témoigner, dans l'enquête espagnole, de ses conditions de détention et des tortures qu'il a subies.



AMAL

Coiffeuse madrilène, Amal a reconnu la photo de son frère parmi les clichés du dossier César. Chauffeur livreur, Abdul a été arrêté en février 2013. Sa famille n'a eu aucune nouvelle de lui, jusqu'à la découverte de l'image de son cadavre. Grâce à sa double nationalité, syrienne et espagnole, Amal porte plainte.

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE MALTERRE ET GARANCE LE CAISNE

Pourquoi avez-vous voulu faire ce film ?

Stéphane Malterre : Le point de départ est la révélation, en 2014, des photos du dossier César. Elle a une résonance très forte sur moi. Depuis le début de la révolution, j'avais souvent filmé en Syrie, côté rebelle ou régime. Au printemps 2013, je suis à Damas. L'atmosphère qui y régnait était irréaliste. La ville était intacte, loin de l'image du pays détruit, déchiré par la guerre. Mais une autre guerre, secrète, s'y jouait. Une rumeur courait. Il y avait, disait-on, des disparitions par centaines chaque mois. Un frère, un cousin, un père, un fils, dont on était sans nouvelles. Qu'advenait-il de ces disparus ? Les familles refusaient de parler. On sentait la peur. Leurs proches étaient certainement entre les mains des services de renseignement de Bachar al-Assad mais on ne pouvait rien raconter, ni filmer. Un an plus tard, avec la divulgation des photos de César au monde, les disparus de Damas ont réapparu. C'est à ce moment-là que la nécessité d'un film s'est imposée à moi. Plus tard, j'ai proposé à Garance, dont je connaissais le travail, que nous essayions d'imaginer ensemble un film sur la machine de mort syrienne.

Garance Le Caisne : Quand Stéphane est venu me voir, j'étais dans une nouvelle phase de réflexion autour de mon travail sur la Syrie. C'est un pays dont je me sens proche depuis longtemps. Avec la révolution, j'avais pu approcher la façon dont le régime visait les civils et les hôpitaux, détruisait les corps et effaçait des quartiers entiers. Après être allée à Damas et dans les zones tenues par l'opposition, j'ai voulu comprendre ce qui était caché, sous terre, dans les centres de détention : la torture et les disparitions forcées. C'était en partie l'objet de mon premier livre *Opération César, au cœur de la machine de mort syrienne*, qui avait donné la parole à César et à des survivants de détention. Mais la question des disparitions forcées me hantait, elles sont par essence invisibles, elles ne laissent aucune trace. Leur but est de briser l'intimité et la mémoire des familles. Ce sont des crimes contre l'humanité mais la communauté internationale ne réagissait pas. Malgré les nombreux témoignages de Syriens et le travail des journalistes, il y avait comme une impossibilité de faire entendre la Syrie, Bachar al-Assad avait en quelque sorte invisibilisé les femmes et les hommes.

Les photos du dossier César qui sont au cœur du film et des histoires que vous documentez racontent d'abord l'histoire d'un naufrage...

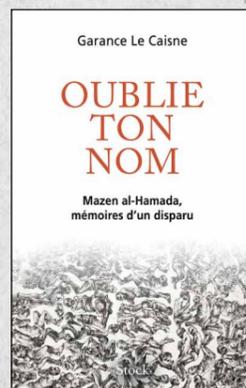
GLC : En exfiltrant ces photos en 2013 puis en les montrant au monde, César et Sami étaient persuadés qu'elles feraient chuter le régime. Il y avait de leur part une naïveté, au sens noble du terme : ils pensaient sincèrement que le régime serait jugé pour ces crimes. Mais ça ne s'est pas produit. Le Conseil de sécurité a refusé de saisir la Cour

pénale internationale. La politique a primé. Il y avait encore cette invisibilité syrienne dans le monde.

SM : Invisibilité alors que jamais des images n'avaient montré de cette manière l'industrialisation de la mort organisée par un État.

GLC : Les photos de César ne montrent pas que des morts, elles montrent aussi des disparus. 1 500 familles ont dit avoir reconnu leurs proches dans les photos et beaucoup d'autres n'ont pas osé le dire publiquement. Mais la majorité des personnes sur ces photos reste des « disparus ». La disparition forcée est un crime qui ne se termine pas. Quoi qu'il se passe en Syrie, la guerre ne sera pas finie à cause de ces disparitions, à cause de ces Syriens enterrés dans des fosses communes ou, pour certains, encore vivants dans des centres de détention. La spécificité du dossier César est donc, qu'au-delà de l'instrumentalisation dont il a pu faire l'objet, il ne faut pas le considérer comme clos. Il est vivant avec ces milliers de familles qui cherchent encore leurs proches disparus parmi ces photos. Sans parler des dizaines de milliers d'autres disparitions forcées de civils.

SM : En 2016, nous avons commencé notre film par des repérages. Nous avons enquêté dans différents pays, rencontré des Syriens, des Européens, des victimes, des juristes, des enquêteurs... Ces nombreux témoignages ne faisaient pas un film. Du moins comme je l'imaginai, avec des personnages, des séquences, une histoire filmée au long cours. Mais à force de tirer les fils, nous avons appris que, malgré la paralysie de la justice internationale, des procédures se préparaient pour lancer des poursuites autour du dossier César. En Europe, des avocats, aidés par des associations syriennes, cherchaient à identifier des victimes binationales. Si elles y parvenaient, des plaintes seraient alors déposées devant des tribunaux nationaux. Des enquêtes sur les bourreaux seraient ouvertes... C'étaient des démarches pionnières, incertaines, mais c'était aussi ce qui rendait un film possible.



Et vous avez rencontré Almudena Bernabeu en Espagne et Obeïda Dabbagh en France ?

SM : Oui, l'avocate Almudena Bernabeu s'appropriait à défendre Amal, une Syro-espagnole qui avait reconnu son frère dans les photos de César. Obeïda Dabbagh, franco-syrien installé en France, cherchait son frère et son neveu qui avaient disparu dans un centre de détention du régime à Damas. Ces deux affaires étaient complémentaires. D'un côté, les investigations espagnoles permettaient de retracer le destin d'Abdul, le frère d'Amal, un chauffeur-livreur enlevé et assassiné comme des dizaines de milliers de Syriens. Et de l'autre, le combat d'Obeïda pour sauver son frère et neveu racontait, au présent, comment en Syrie des civils continuent d'être happés par la machine de mort. Les photos du dossier César étaient le lien entre ces deux histoires : elles montrent ce qui est arrivé à Abdul. Et ce qui pouvait arriver au frère et au neveu d'Obeïda. La parole de l'ancien photographe de la police militaire devenait alors incontournable pour raconter les entrailles du système.

Comment s'est posée la question de la confiance, à la fois avec César mais aussi avec tous ceux qui sont filmés ? Elle ne va pas de soi.

GLC : Les personnes que nous avons filmées connaissent mon travail sur la Syrie, mon premier livre et, pour certains, mes reportages. J'en avais rencontré certaines pendant de longues heures, cela nous a permis d'obtenir cette confiance initiale devant une caméra. Que ce soit César, Sami, Mazen al-Hamada ou des membres d'associations. En fait, il y avait eu un long travail avant. On ne recueille pas des témoignages sur la torture et les disparitions forcées à la va-vite. Longtemps, je me suis posé des questions sur mon écoute. Il y a cette pression sur le journaliste qui doit tenir ses émotions, encore plus quand il est une femme qui pourrait être qualifiée de « faible ». Mais en me documentant sur la torture et les disparitions forcées en Argentine, au Chili ou au Liban, j'ai compris pourquoi un rapport particulier s'était établi avec beaucoup de témoins. Les travaux de l'anthropologue Alice Verstraeten sur les disparus en Argentine m'ont apporté des réponses. Elle s'est interrogée sur sa place, entre « émotion » et « dis-

tance », elle explique comment celui qui écoute les récits des familles de disparus est un « passeur d'intimités ». En acceptant de montrer qu'il est touché, l'anthropologue ou le passeur permet à celui qui se confie d'aller au bout de son histoire. C'est ainsi que naît la confiance. Cela doit être pour ça que Sami et César avaient accepté de me parler en 2015, et plus tard Mazen al-Hamada, qui témoigne de sa détention et de ses tortures dans le film, et d'autres. Il faut un engagement, une implication dans l'écoute de l'autre.

SM : La confiance est un processus de longue haleine. Nous avons aussi travaillé plus de cinq ans sur ce film. Nous n'avions pas la pression de sortir quelque chose tout de suite, comme dans un reportage, cela change le rapport à l'autre.

Votre film montre à la fois l'espoir et le désespoir : la justice bouge mais rien n'aboutit, c'est troublant...

SM : En effet, en filmant on ne savait pas où on allait, c'est le temps qui a fait évoluer les histoires. Ce film raconte une tragédie. Elle évolue, passe de moments de désespoir en moments d'espoir, mais c'est une tragédie. Obeïda Dabbagh obtient une victoire incroyable : trois mandats d'arrêt contre trois des plus hauts dirigeants du régime. C'est une reconnaissance du crime. Mais il apprend aussi que son frère et son neveu ont été tués en détention. Et rien n'a été fait pour les sauver. Obeïda a mené ce combat tout seul avec son avocate. Les films sur les droits de l'homme sont généralement binaires, il y a les bons et les méchants. Dans ce film, c'est plus complexe, il y a la terreur exercée par Damas mais aussi le silence, de fait complice, du monde extérieur.

GLC : Imposer ce silence est d'une certaine façon une victoire du régime. La Syrie est devenue un pays de silences, de vides et un pays d'absents. Obeïda et Amal connaissent le sort de leurs proches mais n'ont pas leurs corps. Comment qualifier ce régime ? Totalitaire, dictatorial aux tendances génocidaires ? Tout le monde a vu les images de destructions des villes, mais il y a les autres destructions, sous-jacentes, celles des torturés, des disparus et de leurs

familles. Lorsqu'un survivant sort de détention où la torture l'a brisé, il n'est souvent plus que fragments. Comme les habitations détruites en fait. Sa vie ne sera plus jamais la même. Mazen al-Hamada disait tout le temps que sa tête était « scindée en deux », qu'il essayait de « lier les deux morceaux ». On pense qu'une fois le coup physique passé, la torture est finie. En fait, on pourrait presque dire qu'elle commence. Comme les disparitions forcées qui sont éternelles, tant que les familles ne connaissent pas le sort de leurs proches - est-il mort, vivant ? - et qu'elles n'ont pas récupéré les corps. C'est, je l'espère, ce que les spectateurs verront à travers ce film.

La question de l'impunité est terrible : elle nous renvoie à notre impuissance.

GLC : C'est vrai, mais il nous faudrait retenir quelque chose de positif. Il y a aujourd'hui, dans ce conflit comme dans les autres, une guerre des récits. D'habitude, c'est le vainqueur qui écrit l'histoire. Ici, les Syriens s'emparent des tribunaux nationaux pour écrire leur histoire, reprendre le contrôle de leurs vies. Il y a quelque chose de solennel. Au procès de Coblenz, en Allemagne, où le dossier César a été déposé comme preuve, un expert légiste a analysé les 27 000 photos, une à une. Il était important que ça puisse avoir lieu. Cette guerre n'est pas finie, et il est d'autant plus important

que la vérité historique soit établie quand on voit ce que fait Poutine aujourd'hui en Ukraine. Dès mes premiers voyages en Syrie, j'ai été fasciné par la manière dont les Syriens ont collecté les preuves de la répression. Dès 2011, ils documentaient tout, ils avaient décidé de reprendre en main leur propre histoire.

Un film peut-il remettre le récit historique en place ?

SM : Il peut y participer en remettant au-devant de la scène des éléments à côté desquels nous sommes totalement passés, à cause du « brouillard de la guerre » ou des évolutions de nos centres d'intérêts. Rappelons-nous quand même du choc, dans le monde, de l'apparition des photos de César : on ne pouvait pas ne pas les voir. Après la Seconde Guerre Mondiale, on s'est dit que si le monde entier avait vu, de la même façon, des photos de camps de concentration, cela aurait changé quelque chose. Ce que nous apprennent les photos de César, c'est qu'elles n'ont rien changé. Il fallait raconter cet échec moral.

GLC : Ces photos ne sont pas des archives du passé, elles ne sont pas en noir et blanc. Ces photos sont en couleurs, elles racontent ce qui se passe aujourd'hui, au moment où on se parle.

Propos recueillis par Pierre Haski

”

Il y a une guerre des récits.

Les Syriens s'emparent des tribunaux pour écrire leur histoire, reprendre le contrôle de leurs vies.

”



BIOGRAPHIE DE STÉPHANE MALTERRE



Stéphane Malterre, réalisateur et co-auteur des *Âmes Perdues*, est diplômé d'une maîtrise en sciences du langage. Il travaille d'abord comme journaliste de presse écrite et critique littéraire et cinématographique. Pendant quinze ans grand reporter, et rédacteur en chef, pour plusieurs agences de presse audiovisuelle, il écrit, filme et réalise de nombreux reportages et plus d'une vingtaine de documentaires (Canal Plus, France 2, Arte, M6.) Au fil des ans, il enquête sur des scandales politiques et financiers, le trafic international d'armes, les conflits en Afrique (Côte d'Ivoire, RDC), et couvre les printemps arabes (Tunisie, Libye, Syrie). Parmi ses réalisations : *Jacques Chirac, La Justice aux Trousses* (80 min), *Syrie, la mort en face* (65 min, sélectionné en 2013 pour le Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre). En 2016, il se tourne vers le documentaire de création avec *Au Nom du Père, du Fils et du Djihad* (115 min), qu'il tourne sur trois ans en Syrie. Ce film est sélectionné dans une quinzaine de festivals internationaux (FIPA, Hot Docs, IDFA, The Viennale...)

BIOGRAPHIE DE GARANCE LE CAISNE



Garance Le Caisne est une autrice et journaliste indépendante, spécialiste du Moyen-Orient et des questions mémorielles. Elle a vécu huit ans en Égypte, multiplié les reportages dans la région avant de s'intéresser aux banlieues françaises et l'islam de France.

En 2011, elle replonge dans le monde arabe à la faveur des révolutions. Depuis, elle couvre en particulier la Syrie afin de comprendre, à travers les crimes du régime, comment survivre à la torture et à la disparition forcée, reprendre le contrôle de sa vie et de son histoire. Elle publie des reportages sur la médecine de guerre en Syrie, la destruction des villes et les attaques chimiques, et coréalise le documentaire *Syrie : Témoins à charge* (France 5, Al Jazeera, 2016). Traduit en dix langues, son livre *Opération César : au cœur de la machine de mort syrienne* (Stock, 2015) reçoit le prix allemand Geschwister-Scholl-Preis en 2016. En 2022, elle publie *Oublie ton nom : Mazen al-Hamada, mémoires d'un disparu* (Stock), qui raconte l'histoire d'un des personnages des *Âmes Perdues*, le plaçant dans la lignée des rescapés du Goulag ou des camps de concentration.

NOTE DE RÉALISATION DE STÉPHANE MALTERRE

Comment dans une immersion cinématographique raconter, au présent, la machine de mort révélée il y a dix ans par César, alors que ces crimes continuent aujourd'hui en Syrie ? Les combats judiciaires menés à travers toute l'Europe contre le régime syrien par des familles de disparus, et le groupe César, offraient à mes yeux la possibilité en les filmant au fil des années, de faire jaillir le réel d'un système de terreur. J'ai voulu composer *Les Âmes Perdues* comme un « film noir » où s'entrelacent enquête, politique, solitude. Au départ il y a les questions qui hantent ses protagonistes : savoir si des êtres chers sont morts ou vivants, obtenir justice pour un frère assassiné, faire entendre une vérité pour laquelle on a risqué sa vie... ces fils tissent un film choral dans lequel les histoires se croisent, et se confrontent à la peur de Damas qui se diffuse par-delà les frontières.

Pour aborder ces affaires dans leur continuité j'ai eu recours aux outils du « cinéma vérité ». Filmer les dialogues, la collecte de documents et de témoignages, sans interférer, sans poser de questions. Et ainsi restituer la dramaturgie des procédures - selon leurs avancées et échecs. Mais également la progression des investigations qui, chacune, dévoile peu à peu le destin des disparus, et le visage de leurs bourreaux. Constamment j'ai privilégié le « climat », l'intériorité, par des plans serrés - visages, gestes, détails - et ponctué les différents épisodes de leitmotiv de vues aériennes de nuages qui renvoient les personnages à l'énigme douloureuse de ceux qui ont été engloutis.

César, dont la parole amplifie ces histoires tout le long du film, ne pouvait pour des questions de sécurité être filmé comme les autres personnages. J'ai alors imaginé une écriture différente, théâtrale. Sur une « scène », grimé, il revisite devant la caméra son « rôle » avec des objets - dont un appareil photo et une valise, similaires à ceux qu'il possédait à Damas. Le masque qu'il porte - inspiré des masques antiques des guerriers du moyen orient - est central : il protège l'identité de l'ancien photographe militaire, il exprime surtout le mystère qui l'entoure et son enfermement.

Après cinq années de tournage, nous avons quatre cents heures de rushes. Huit mois de montage m'ont été nécessaires pour façonner et articuler les histoires. Je n'ai pas - sauf rares exceptions - utilisé d'images d'archives contemporaines de la Syrie. Par la force du hors champs, l'ombre de Damas se déporte à Paris, Madrid, Berlin. Les photos du dossier César qui sont au cœur du film étaient source d'interrogations profondes. Comment montrer les suppliciés - ou, précisément, ne pas les montrer ? Insoutenables, les photos ne pouvaient être des « illustrations ». Ma démarche a alors été qu'elles surgissent uniquement à travers le regard des protagonistes quand ils y sont confrontés. Le cheminement du film consistera à renverser peu à peu ces visions des corps détruits pour qu'ils soient, par la voix de leurs familles, un frère, un père, un fils... Des êtres humains. Ce que le régime syrien a voulu effacer.



LISTE TECHNIQUE

Réalisation	Stéphane Malterre
Scénario	Stéphane Malterre, Garance Le Caisne
Conseillère historique	Garance Le Caisne
Photographie	Laura Sipan Stéphane Malterre Thibault Delavigne Beate Scherer Bvk
Son	Armin Badde, Frédéric Commault
Montage	Sébastien Touta
Musique Originale	Gregor Keienburg, Raffael Seyfried
Production	Les Films D'ici (France), Katuh Studio (Allemagne)
Producteurs	Sébastien Onomo, Vanessa Ciszewski
En coproduction avec	WDR et Special Touch Studios
Distribution France	Dulac Distribution
Ventes Internationales	The Party Film Sales

2022 / France, Allemagne / Anglais, Arabe, Français, Espagnol, Allemand 1h44 / 1.85 / 5.1

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU FILM



Créé en 1961, **Amnesty International** est un mouvement mondial de plus de 7 millions de personnes qui se battent pour faire respecter, partout dans le monde, l'ensemble des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.



La Ligue des Droits de l'Homme est une association généraliste et indépendante, reconnue d'intérêt général, de promotion et de défense des droits fondamentaux. Elle est de tous les combats pour les libertés, la justice, les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, la défense des libertés contre les intrusions sécuritaires dans la vie privée, contre le racisme et l'antisémitisme et les différentes formes de discriminations depuis plus de 120 ans désormais.



Reporters Sans Frontières est une organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté et de l'indépendance du journalisme. Son bureau à Paris, ses sections et ses bureaux à l'étranger et son réseau de correspondants dans 130 pays confèrent à RSF une forte capacité de mobilisation et d'interpellation ainsi qu'une influence importante sur le terrain.



We Exist ! est un réseau de plaidoyer qui fédère 20 organisations de la société civile syrienne autour de valeurs et initiatives communes.



France terre d'asile est une association qui informe, accompagne et héberge des personnes en besoin de protection depuis 1971. Elle met également en œuvre des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour défendre les droits des personnes exilées à l'échelle nationale et européenne.



Caesar Families Association est constituée de familles dont des proches ont été incarcérés dans les centres de détention du régime syrien et ont été reconnus sur les photos exfiltrées par César. Depuis 2018, ces familles unissent leurs voix pour réclamer la vérité, la justice et la restitution de leurs proches disparus sous la torture.



Les éditions Stock ont publié deux essais de Garance Le Caisne : *Opération César : au cœur de la machine de mort syrienne* (2015) et *Oublie ton nom, Mazen al-Hamada, mémoires d'un disparu* (2022).

Matériel presse téléchargeable sur www.dulacdistribution.com

PRESSE
STANISLAS BAUDRY
sbaudry@madefor.fr

CHAPITRE 7
ZOÉ MATHIEU
zoe@chapitre7.com

DISTRIBUTION
DULAC DISTRIBUTION
MICHEL ZANA
mzana@dulacdistribution.com

PROMOTION
CHARLES HEMBERT
chembert@dulacdistribution.com
MAI-LINH NGUYEN
mlnguyen@dulacdistribution.com

PROGRAMMATION
ERIC JOLIVALT
ejolivalt@dulacdistribution.com
NINA KAWAKAMI
nkawakami@dulacdistribution.com
PABLO MOLL DE ALBA
pmolldealba@dulacdistribution.com